

**SOCIÉTÉ ELIZABETH FRY DU QUÉBEC**



**Rapport d'activités**

**2010 – 2011**

**présenté à l'assemblée annuelle**

**le 8 juin 2011**

## MAISON THÉRÈSE-CASGRAIN

### 1. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION PROVINCIALE

Le service correctionnel du Québec a, au cours de l'année à l'étude, référé **32 clientes** à la Maison de transition Thérèse-Casgrain qui se répartissent de cette façon :

▪ Absence temporaire	131 jours-lits	occupation de 0,3 %
▪ Permission de sortie	142 jours-lits	occupation de 0,3 %
▪ Libération conditionnelle	2 990 jours-lits	occupation de 8,1 %
▪ Probation avec surveillance	226 jours-lits	occupation de 0,6 %
▪ Sursis d'emprisonnement	275 jours-lits	occupation de 0,7 %
▪ Cautionnement	365 jours-lits	occupation de 1 %

Pour toutes clientèles confondues, notre taux de réussite avec la clientèle provinciale s'élève à 89 %. Bien que nous avons perdu 1,4 lit en cours d'année ce qui nous amène à un contrat de 13 lits, il appert que notre taux d'occupation pour cette année atteint 11,3 %, soit 1,6 lit de plus que l'an dernier.

▪ 2007	13,70
▪ 2008	11,80
▪ 2009	10,96
▪ 2010	9,70
▪ 2011	11,30

### 2. – CLIENTÈLE SOUS JURIDICTION FÉDÉRALE

Pour l'année 2010-2011, 50 femmes sous juridiction fédérale ont cohabité par alternance au CRC pour totaliser 6294 **jours-lits** pour une moyenne annuelle de 17,1 % **comparativement à 20,9 %** l'an dernier. De ces 50 femmes, 1 a fait face à une suspension et 3 sont parties en liberté illégale portant notre **taux de réussite à 92 %**

Nous avons débuté l'année avec 20 clientes fédérales en place. En cours d'année nous avons admis 30 clientes provenant du pénitencier de Joliette et une provenant de la communauté. Nous avons principalement reçu des femmes en semi-liberté pour une occupation annuelle de 3469 jours-lits, soit une diminution de 1832 jours-lits comparativement à l'an dernier. Certaines de ces femmes ont ensuite bénéficié d'une libération conditionnelle totale avec condition d'hébergement totalisant 380 jours-lits. Puis ces libérées conditionnelles sont demeurées à notre ressource le temps de se trouver un appartement pour 190 jours-lits. Le deuxième statut le plus présent fut représenté par les libérations d'offices avec assignation à résidence, soit 753 jours-lits. L'orientation de la CLCC se voulant plus encadrante, nous avons accueilli 6 femmes dans le cadre d'une semi-liberté de type projet pour 712 jours-lits pour l'année. Ensuite sont venus les programmes de perfectionnement personnel (PP60) qui ont occupé

141 jours-lits. Nous ne recensons aucun placement extérieur pour cette année. Enfin, la libération d'office sous terme de dépannage a occupé 649 jours pour 6 femmes.

▪ 2007	14,60
▪ 2008	16,70
▪ 2009	16,70
▪ 2010	20,90
▪ 2011	17,10

### Bilan fédéral/provincial

La somme des jours-lits occupés tant par le régime fédéral que par le service correctionnel du Québec est de 10423 pour 97 résidentes au cours de l'année soit 10 résidentes de plus, mais une diminution de 763 jours que l'an dernier.

Notre **taux d'occupation annuel fut de 28,5**, ce qui représente 2,1 lits de moins face à l'année précédente, soit une diminution de 2. Par ailleurs, nous constatons une hausse du taux de **réussite**, toujours pour les deux pôles correctionnels, qui a progressé de **87,5 % à 90,5 %, soit une augmentation de 3 %**

▪ 2001	21,65
▪ 2002	23,70
▪ 2003	25,90
▪ 2004	26,00
▪ 2005	27,20
▪ 2006	28,40
▪ 2007	28,57
▪ 2008	28,70
▪ 2009	27,74
▪ 2010	30,60
▪ 2011	28,50

### Cohabitation mère enfant

Encore cette année, **quatre mères** ont cohabité avec leur enfant à temps plein.

## **PROGRAMME E.V.E.**

### **Volume de la clientèle**

Durant l'année 2010-2011, le programme E.V.E. a effectué **l'ouverture et/ou le suivi de 530 dossiers** (83 de plus que l'an dernier). De ce nombre de femmes, environ **40 %** ont été dirigées vers l'évaluation du **programme long** et autour de **60 %** ont été orientées vers le **programme court**. Cette situation d'affluence est reliée au fait que le programme E.V.E. est unique en son genre et qu'il est progressivement connu et reconnu.

Parmi les **530 dossiers actifs**, **33 évaluations** se sont soldées par un refus soit 6,2 %. Des **497 accusées admises** au programme ou en voie de l'être, **56 se sont désistées** avant de commencer le suivi, soit 11,3 %. Ainsi, **parmi les 441 femmes motivées à entreprendre le suivi de groupe, 248 accusées ont pu débiter un suivi de groupe au programme E.V.E.** Nous **complétons l'année avec 243 participantes** sur **248 ayant débuté et complété avec succès leur suivi.**

Au cours de l'année 2010-2011, le programme E.V.E. a assuré la prestation de **26 suivis de groupe** dont 20 du volet court (12 participantes/groupe) et 6 du volet long (8 participantes/groupe).

Le programme E.V.E. dénombre actuellement **191 femmes** (admisses ou en processus de l'être **en attente de débiter un suivi de groupe pour l'année à venir.**

## **SURVEILLANCE COMMUNAUTAIRE**

Au cours de l'année, une intervenante nous a quittés pour occuper de nouvelles fonctions au CSS-Jeanne Mance. Aussi, avons-nous intégré de nouvelles employées au sein de l'équipe en raison de congés de maternité et d'un départ pour un nouvel emploi.

Les clientes du programme de surveillance communautaire ont bénéficié des ateliers sur la gestion de la colère et sur l'autonomie affective.

Afin de répondre aux besoins d'une clientèle ayant des difficultés de mobilité soit pour des raisons de santé physique ou mentale, nous avons pour certaines clientes accepté de les suivre à leur domicile. Nous poursuivons notre collecte de ressources au bénéfice des femmes en suivi. La référence aux ressources de la communauté demeure au cœur de notre approche.

La répartition des mesures de suivi reste la même. La majorité demeure la mesure de suivi en probation, ensuite le sursis et pour terminer la libération conditionnelle.

Case load :

Évolution du case load depuis l'implantation de la loi-89

2007	192 dossiers
2008	238 dossiers
2009	225 dossiers
2010	200 dossiers

## **PROGRAMME EN MILIEU CARCÉRAL**

### **1. – JOLIETTE**

#### **Programme de réinsertion pour délinquantes**

Le programme de *réinsertion sociale pour délinquantes* englobe une notion élargie du programme d'*intégration communautaire*, et l'approche se veut holistique. Le programme comprend 12 séances de groupes et quatre heures de rencontre individuelle par participante dans le but de répondre à des besoins plus spécifiques. Le programme a comme objectif de favoriser les changements qui mènent à un mode de vie sain et équilibré dans la collectivité. Les participantes doivent trouver leurs points forts et leurs domaines à améliorer afin d'établir des buts pour elles-mêmes en fonction de la vision qu'elles ont de leur avenir dans la communauté. Les divers thèmes qui étaient élaborés dans le programme d'intégration communautaire restent sensiblement les mêmes.

Le programme est enrichi par l'aide et le support des agents de libération conditionnelle en communauté du bureau Sectoriel Ville-Marie, de la directrice clinique du CRC Thérèse-Casgrain, d'intervenantes du CRC Expansion-Femmes de Québec et de la Société Elizabeth Fry d'Ottawa. Ces rencontres dévouées à la présentation des diverses ressources communautaires sont très appréciées par les participantes, car elles répondent à leurs nombreuses interrogations. Elles peuvent se dresser un portrait global du fonctionnement qu'elles devront adopter en collectivité. Il est bon de mentionner que ces rencontres d'information sont ouvertes à toutes les femmes de la population désireuse d'en connaître davantage sur ces ressources. Les rencontres orchestrées avec les ALCC et les centres de résidence communautaire ont pu toucher près d'une quarantaine de femmes cette année.

Au cours de l'année, 17 femmes ont pu bénéficier de ce programme, soit treize francophones et quatre anglophones. Il n'y aura eu qu'une seule prestation en anglais contre trois en français.

<b>Tableau comparatif annuel</b>		
<b>Année</b>	<b>Nombre de prestations</b>	<b>Nombre de participantes</b>
2003	2	6
2004	5	27
2005	4	23
2006	4	24
2007	4	22
2008	1	6
2009	2	15
2010	2	12
2011	4	17
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>152</b>

### **Séance initiale (PRSD)**

Dans le programme de *Réinsertion sociale pour délinquantes*, une séance initiale est donnée aux nouvelles détenues dès leur arrivée à l'établissement Joliette. Cette rencontre, divisée en deux journées de 2 h 30 chacune, a pour but de présenter le programme de réinsertion sociale aux nouvelles arrivées afin de les sensibiliser à une meilleure préparation de leur mise en liberté. Le matériel nécessaire pour la prestation de programme, principalement le plan de réinsertion sociale, est distribué de sorte que les participantes puissent commencer à travailler sur leur plan de mise en liberté dès leur arrivée. Elles doivent avoir trouvé leurs points forts ainsi que les aspects qu'elles souhaitent améliorer avant le commencement du programme.

Entre le 1<sup>er</sup> avril 2010 et le 31 mars 2011, six séances initiales en français ont été offertes. 50 femmes se sont présentées à la séance d'information et 36 femmes ont accepté de suivre le programme.

<b>SÉANCE INITIALE PARTICIPATION 2010-2011</b>				
<b>Année</b>	<b>Date</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Abandon/Retrait</b>	<b>Réussite</b>
<b>2011</b>	<b>6 prestations de groupe</b>	50	0	36

## Temps d'arrêt

Le programme *Temps d'arrêt* est un service individualisé qui s'adresse aux femmes ayant fait l'objet d'une suspension de leur libération conditionnelle. Ce programme offre à la participante support et suivi, notamment durant la période d'attente de l'audience de la Commission nationale des libérations conditionnelles. En plus d'assurer un lien entre les différents intervenants (ALC de l'Établissement, ALC en communauté, IPL), il permet de revoir avec la participante les circonstances entourant la suspension, les raisons de l'échec, travailler à sa responsabilisation ainsi qu'à l'identification de ses besoins. Celle-ci est amenée à élaborer et consolider un plan d'action réaliste et adapté à sa situation. Il s'agit également de préparer l'audience postsuspension, s'il y a lieu, et d'offrir un accompagnement dans la réintégration et la façon d'envisager le retour au pénitencier.

Au cours de l'année 2010-2011, 25 références ont été soumises et 16 femmes ont été assignées au programme *Temps d'arrêt*. Une diminution du nombre de références est observable comparativement à l'an dernier où 32 références avaient été effectives. Cette année, nous comptons un taux d'assignation plus élevé qu'au cours des années précédentes, soit 64 % comparativement à 37,5 % en 2009 et 50 % en 2010.

<b>TEMPS D'ARRÊT</b> <b>Comparatif de participation annuelle</b>			
<b>Année</b>	<b>Références</b>	<b>Refus</b>	<b>Suivis</b>
<b>2002-2003</b>	10	3	7
<b>2003-2004</b>	22	2	20
<b>2004-2005</b>	25	9	16
<b>2005-2006</b>	33	7	26
<b>2006-2007</b>	22	6	16
<b>2007-2008</b>	15	5	10
<b>2008-2009</b>	24	15	9
<b>2009=2010</b>	32	16	16
<b>2010-2011</b>	25	9	16
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>72</b>	<b>146</b>

## FORMATION DE L'ÉQUIPE PAIRES AIDANTES

Le service de soutien des Paires était inexistant depuis plusieurs années. Il a repris vie à la fin du mois de septembre suite à une formation intensive de quelques mois, mais s'est terminé durant la période des fêtes, le service n'a pu être offert que pendant trois mois. Ce programme national permet à certaines femmes sélectionnées d'être sensibilisées et formées sur plusieurs problématiques afin d'être en mesure d'intervenir auprès de leurs codétenues. Cependant, les femmes mandatées et formées pour intervenir de façon préventive auprès de codétenues en détresse n'ont pas eu le soutien nécessaire du personnel. Malheureusement, quelques mois à peine après le lancement officiel de l'équipe d'entraide, nous avons dû rompre l'accès à ce service. Le mandat semblait flou pour la majorité des employés du pénitencier ce qui a occasionné quelques difficultés au sein de l'équipe de l'EPA.

## Coordination des bénévoles

Pour 2010-2011, les bénévoles étaient au nombre de trente-six, dont dix hommes et vingt-six femmes.

Il n'y a pas eu de campagne officielle de recrutement, par ailleurs nous avons eu l'opportunité d'avoir un bel article et fait la page frontispice du journal local « L'Action ». Des efforts sont faits tout au long de l'année lors d'activités spéciales, références d'autres bénévoles et tout simplement des gens qui appellent directement.

Nous retrouvons seize (16) activités régulières différentes nécessitant la participation de plus d'une vingtaine de bénévoles. Ces activités sont subdivisées en trois catégories :

- 1. Spirituelles**  
Pastorale, célébrations eucharistiques anglaises et françaises, liturgie de la parole, pastorale, « Témoins de Jéhovah », méditation, étude biblique.
- 2. Artisanales**  
Tricot et broderie.
- 3. Relation d'aide**  
Réunions AA, réunions G.A., zoothérapie, programme « mère-enfant » (un samedi mensuellement), Maman me raconte.

### Activités occasionnelles

De plus, des activités ponctuelles s'ajoutent occasionnellement selon les besoins. L'aide à l'impôt et les escortes s'inscrivent dans cette catégorie d'intervention.

### Activités particulières

Dans cette catégorie d'activités, nous retrouvons les différents événements organisés pour les femmes : ateliers de développement personnel, atelier d'écriture, fabrication de chocolat, chorales, etc. Il y a eu relâche durant la période d'été et des fêtes pour les activités suivantes : méditation, tricot/broderie, Maman me raconte, étude biblique.



## **Option-Vie**

Le programme Option-Vie à l'Établissement Joliette est maintenant par une nouvelle intervenante depuis janvier dernier. Maryse Thériault partage son horaire entre Joliette et l'Institut Archambeault.

## **2. – TANGUAY**

### **Préparation à la sortie Sensibilisation en toxicomanie**

Toutes les prestations prévues au calendrier ont été dispensées, soit neuf programmes de *Préparation à la sortie* et huit programmes de *Prévention de la rechute en toxicomanie*. Pour les 12 mois de prestations de services de l'année 2010-2011, 159 femmes se sont inscrites aux programmes de *Préparation à la sortie* (89) et de *Prévention de la rechute en toxicomanie* (70).

La participation aux programmes continue d'être constante et tout aussi satisfaisante au cours au fil des ans. Cette année nous avons offert 16 groupes comparativement à 17 pour l'an passé.

### **Gestion de la colère à Tanguay**

Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2011, nous comptons 285,25 heures au total consacrées au programme. Ce qui représente 155,25 heures d'animation de groupe et 77 heures de rencontres individuelles. En comptabilisant les heures nécessaires à la préparation des ateliers, 30 heures ont ainsi été consacrées au volet long, 18 heures au volet court et 5 heures au volet des femmes ayant des problèmes de santé mentale totalisant ainsi les 53 heures nécessaires à la préparation de la prestation de ce programme.

Pour l'année 2010-2011, 77 femmes au total se sont inscrites aux ateliers, pour une capacité de 77. Les femmes ont complété avec succès dans 97,4 % des cas (51). Notons que les résultats, tant au niveau des inscriptions qu'au niveau de l'assiduité, demeurent constants au fil des années, nous reflétant la satisfaction et l'appréciation de la clientèle envers ce service.

## **GESTION DE LA COLÈRE EN EXTERNE**

Pour la période du mois de juin 2010 au mois de mai 2011, 36 femmes (30 francophones et 6 anglophones) ont communiqué avec nous pour obtenir des renseignements sur le programme. Parmi ces 36 demandes, 27 personnes se sont finalement inscrites (25 francophones et 2 anglophones) au programme de gestion de la colère. Il y a eu une augmentation du nombre de demandes d'information au programme comparativement à l'année précédente. Comme l'année dernière, nous continuons de

maintenir le nombre de participantes à 27. Notons qu'il y a deux femmes qui se sont inscrites à plus d'une reprise. Nous avons eu 29 inscriptions pour 27 participantes.

27 femmes au total se sont inscrites au programme de groupe pour une capacité de 28, ce qui représente un taux d'inscription de 96,8 %. En prenant en considération les trois premiers programmes, puisque la dernière prestation de service débutera sous peu, 21 femmes ont participé jusqu'à présent au programme et 15 d'entre elles l'ont complété avec succès, ce qui équivaut à un taux de réussite de 94,7 %. Parmi les 27 participantes, 17 femmes provenaient de la communauté et 9 résidaient au CRC Thérèse-Casgrain.

## **PROGRAMME RÉSEAU DE BÉNÉVOLES**

### **POUR LES FEMMES SOUS SENTENCE FÉDÉRALE**

Durant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2010 au 31 mars 2011, nous avons bénéficié de la présence et des prestations de 8 bénévoles qui ont rendu service auprès de la clientèle fédérale et provinciale. De nouveaux bénévoles ont été recrutés durant cette période. Il s'agit de Marie Josée Cecyre, Jennifer Turkstra et Ludmila Karabacijska qui ont suivi la formation organisée par le SCC en février 2011. Huit bénévoles ont, au cours de l'année, fait 27 accompagnements et participé à différentes activités de groupe destinées aux femmes de la Maison Thérèse-Casgrain.

## **RÉGIONALISATION**

### **1- CENTRE ELIZABETH FRY DE L'OUTAOUAIS**

#### **Les services d'hébergement**

Le 31 mars 2010, le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais a déménagé dans des bureaux situés au 365, boulevard St-Joseph à Gatineau pendant que nous effectuions la recherche pour une nouvelle maison. L'objectif de la relocalisation est de trouver une propriété nous permettant d'accueillir un plus grand nombre de femmes en hébergement et de développer un volet d'hébergement non supervisé pour les femmes en difficulté. À ce jour, notre recherche pour une maison qui rencontre nos besoins et notre mandat est toujours active. Nous espérons que cette recherche portera fruit dans les mois à suivre. Pendant la fermeture de notre service d'hébergement, nous réacheminons les demandes de service à la Maison Thérèse-Casgrain située à Montréal. Nous offrons également un accompagnement et un service de référence pour les femmes à la recherche d'un logement à court terme dans un milieu encadrant. Entre autres, nous avons travaillé avec les centres de femmes dans la région afin qu'elles puissent répondre aux demandes des femmes judiciairisées.

## **Les services externes**

Nous sommes intervenues auprès de 152 femmes au cours de la période visée dont 130 sont judiciairisées et 22 ne le sont pas.

La ressource a aidé des femmes qui présentaient des besoins aux niveaux suivants : isolement, gestion de la colère et des émotions, violence conjugale, toxicomanie, tendances suicidaires, problèmes de santé physique ou mentale, style de vie malsain, dépendance affective, habiletés sociales et parentales, pauvreté et précarité des revenus, absence de discipline de vie, faible estime de soi en tant que femme et/ou mère, problèmes avec les Centres Jeunesse de l'Outaouais, manque d'information concernant leurs droits et les ressources disponibles pour leur venir en aide.

## **Surveillance communautaire**

Nous avons assuré la surveillance communautaire de 130 femmes au cours de la période visée, comparativement à 122 femmes l'année précédente, soit une augmentation de 7 %. De ces 130 femmes, 99 étaient en probation, 29 étaient en sursis et 2 étaient en libération conditionnelle. La moyenne mensuelle se situe à 75 suivis de femmes pour la période visée, soit 53 femmes en probation, 21 femmes en sursis et 1 femme en libération conditionnelle. Nous avons dépassé la charge de cas prévue à notre contrat avec les services correctionnels. Veuillez noter que nous avons toutefois demandé une augmentation de notre charge de cas à l'automne 2010 afin d'obtenir 80 dossiers. Depuis que cette demande nous a été accordée, notre moyenne mensuelle se situe à 82 dossiers.

## **Programme Entraide Vol à l'Étalage (E.V.E.)**

Au cours de l'année 2010-2011, nous sommes intervenues auprès de 22 femmes. Du nombre de femmes référées, 8 l'étaient pour une première infraction et 14 comme récidivistes. Au total, 14 femmes se sont inscrites au programme long pour la période visée et 8 au programme court. Nous avons offert 2 groupes pour un total de 40 heures d'animation/intervention et 14 heures de rencontres individuelles. Nous avons offert 2 programmes courts individuels pour un total de 12 heures de rencontres individuelles et 2 programmes courts en groupe pour un total de 12 heures d'intervention/animation.

## **Programme Gestion de la colère et des autres émotions**

Au total, 21 femmes se sont inscrites au programme, 9 l'ont complété avec succès. Parmi les participantes, 11 étaient référées par les Centres jeunesse de l'Outaouais, les autres étant en attente d'une sentence ou déjà sous une mesure correctionnelle. Nous souhaitons d'ailleurs obtenir du financement complémentaire de la part de l'Agence de la santé et des services sociaux pour permettre à un plus grand nombre de femmes faisant partie de cette population cible, de recevoir ce service.

## **Ateliers thématiques « Un pas vers l'autonomie »**

En tout, cinq ateliers ont été offerts pendant la période visée ce qui totalise 10 heures. Au total, 9 femmes ont participé aux ateliers thématiques.

## **Établissement de détention de Hull**

Au total, nous avons offert 15 ateliers thématiques à la détention auprès des femmes incarcérées. Les ateliers sont d'une durée de 2 h 30 chacun pour un total de 37,5 heures d'animation/intervention. Les différents thèmes abordés étaient l'autonomie affective, l'estime de soi, les besoins et le réseau social, la gestion de la colère, la pensée positive, la prévention de la récidive, les ressources de la communauté, etc.

## **Accompagnement aux différentes cours**

Le Centre Elizabeth Fry de l'Outaouais offre différents services aux femmes appelées à comparaître devant les tribunaux : accueil, information sur le système judiciaire, accompagnement, réconfort, écoute et support.

Au cours de la période visée, nous avons effectué six accompagnements à la cour du Québec.

## **CENTRE ELIZABETH FRY DE LA MAURICIE**

Depuis l'ouverture du Centre Elizabeth Fry de la Mauricie–Centre du Québec, il y a eu 255 ouvertures de dossiers. Pour la période qui nous intéresse, 39 dossiers sont actifs dont 22 sont nouveaux.

## **Le service d'hébergement**

Deux clientes ont séjourné au Centre dans le cadre de leur libération conditionnelle durant cette période, pour un total de 114 jours d'occupation.

Une autre demande fut dirigée vers la Maison Thérèse-Casgrain en raison des vacances de la coordonnatrice, et deux autres ont été refusées. La première d'entre elles présentait un grave problème de toxicomanie et s'était fait évincer de la maison de thérapie, et la deuxième connue de nos services externes était déjà en rupture de service avec le Centre en matière « violence ».

## **Programme Entraide Vol à l'Étalage**

Six femmes se sont inscrites au programme long dont 4 ont terminé le programme et cinq suivis individuels ont eu lieu.

## **Programme Gestion de la colère**

Des 25 clientes inscrites, 19 clientes ont complété le programme. Quatre clients ont bénéficié de suivis individuels.

## **ACTIVITÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE**

La Société Elizabeth Fry du Québec (SEFQ) est présente sur différents comités de travail en justice pénale via sa directrice générale : conseil d'administration de l'ASRSQ, comité politique de l'ASRSQ, Table de prestation de services, Table opérationnelle de Montréal, Comité consultatif de la Société de criminologie, Comité consultatif des citoyens de l'Établissement Joliette, Comité sur la régionalisation des femmes sous sentence fédérale de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry (ACSEF) et conseil d'administration de l'ACSEF.

Par ailleurs au cours de l'année, nous avons poursuivi le travail sur la relocalisation de notre centre en Outaouais.

Nous avons poursuivi le travail de supervision et de correction de notre projet de livre sur les femmes en justice pénale en collaboration avec la maison d'édition Remue-ménage afin qu'il soit publié au printemps 2011.

Nous avons participé au comité de lecture du livre Temps d'agir.

Nous avons édité un numéro du bulletin Femmes et Justice.

Nous avons été présentes à l'Université de Montréal dans les cours Femmes et criminalité, Pénologie et droit de la personne à titre de conférencière.

Nous avons œuvré en collaboration avec les membres du conseil à la négociation de la convention collective des employés de la SEFQ.

En collaboration avec Anne-Marie Côté, nous avons présenté au personnel de la Maison Tanguay le programme clinique de la Maison Thérèse-Casgrain.

Au plan législatif, nous avons présenté et défendu au Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées et au Sénat la position de l'ASRSQ concernant l'abolition de la pension de vieillesse pour les détenus. L'argumentaire a été préparé par Lida Nouraie et Nicholas St-Jacques.

Nous sommes les mandataires de l'ACSEF concernant les droits des femmes sous sentence fédérale. À ce titre, nous avons rencontré la direction à plusieurs reprises et rencontré les femmes de l'Établissement Joliette et participé aux rencontres nationales sur la défense de droit de l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry .

Ruth Gagnon  
Directrice générale